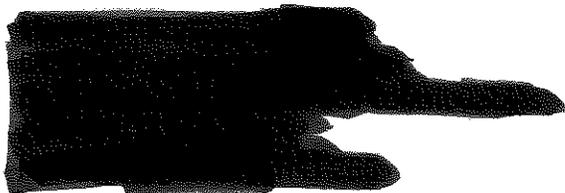


Québec, le 25 mars 2019



Monsieur,

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 15 mars dernier dans laquelle vous demandiez des informations concernant les employés du Conseil de gestion de l'assurance parentale ayant un salaire annuel supérieur à 100 000 \$, soit :

- Le nombre d'employés
- La moyenne des salaires
- Le salaire le plus élevé et le moins élevé

Voici les renseignements demandés :

Salaire supérieur à 100 000 \$

Nombre d'employés	5
Moyenne des salaires	131 628 \$
Salaire le moins élevé	101 041 \$
Salaire le plus élevé	166 578 \$

Je vous rappelle que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision dans les trente (30) jours suivant la date de la présente. Vous trouverez sous pli une note explicative à cet effet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes cordiales salutations.

Le responsable de l'accès aux documents,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Shadi J. Wazen'.

Shadi J. Wazen, avocat

p. j.